

Le DAUPHINE de mai 1867 à mai 1869

L'actualité au-delà du Trièves

« C'était sous Napoléon III ... »

- **L'impératrice et le Prince Impérial** sont sur le point de partir pour le château d'Arenenberg, propriété impériale, située sur le lac de Constance. Ainsi se trouvent démentis les on-dit par lesquels les médecins auraient conseillé à la jeune Altesse un séjour de quelques semaines à Uriage.
- La ville de Valence a élevé un monument à un de ses plus illustres enfants, le brave **général Championnet**.
- Une **condamnation à mort** a été prononcée par la Cour d'assises de la Drôme, contre Antoine Laffont, cultivateur, reconnu coupable d'avoir assassiné par vengeance un garde-forestier.
- Les Dauphinois ont été vainqueurs des Lyonnais par 124 points contre 39, au **match de cricket** joué jeudi à l'Ile-Verte.
- Le **départ du train de plaisir** de Grenoble pour Paris a été ajourné pour cause d'encombrement de la voie de Lyon à Paris.
- Il est grandement question en ce moment des **locomotives routières**. Des essais démontrent les avantages de ce mode de traction sur les routes ordinaires. La locomotive routière traîne trois wagons. Le règne des omnibus lent et trop chargé est bien près de la fin.
- **L'empereur échappe à une tentative d'assassinat**. On exalte la présence d'esprit de M. Raimbaud, qui, par le brusque élan imposé à son cheval, s'interposa entre la voiture impériale et l'assassin. (A Paris)
- La **première escalade du Mont-Blanc** a eu lieu le 4 juillet (1867). Ce n'est pas trop prématuré et l'on voit qu'à Chamonix comme ailleurs les variations atmosphériques ont entravé le mouvement des excursionnistes.
- **Population en Dauphiné**

La plus peuplée des communes de l'Isère est Grenoble qui compte 35224 habitants.

La plus peuplée des communes de la Drôme est Valence : 20142 habitants.

La plus peuplée des communes des Hautes-Alpes est Gap : 8165 habitants.

- L'inauguration de la **statue de Napoléon 1er** sur la place d'Armes de Grenoble aura lieu au mois de mars.

- Le **prince Napoléon** venant des Eaux-Bonnes a traversé incognito Gap et Grenoble.

- **M Irvoy**, directeur de l'École de sculpture architecturale, expose 3 bustes de dauphinois célèbres destinés avec 7 autres à orner les niches de la façade de l'hôtel de la préfecture de Grenoble. Ce sont les bustes de Bayard, Lesdiguières, Barnave.

- **Un ours, magnifique bête, a trouvé la mort** sous le fusil d'un chasseur de 22 ans, Hippolyte Bérard, dont le père a pour son propre compte purgé les forêts des Quatre-Montagnes de 10 ours, terreurs des troupeaux et de leurs bergers et dont le grand-père, habile chasseur d'ours, luttait souvent corps à corps avec lui. C'est dans les montagnes de Lans que se trouvent de nombreuses retraites d'ours. Depuis le point escarpé qui domine St Paul de Varcès et qu'on appelle Le Pas de l'Ours, jusqu'aux crêtes rocheuses qui dominant St Nizier, les bergers en voient fréquemment et en souffrent. L'ours des Quatre-Montagnes diffère de celui d'Allevard et de Maurienne car il est brun et carnassier et non frugivore. Sa chasse est donc utile, sa destruction une nécessité. L'ours brun qui vient d'être tué vivait dans le voisinage d'un troupeau campé entre le col de l'Arc et le Ranz-du-Ruis. Les froids prématurés de l'automne et la neige précoce firent partir les bergers et leurs troupeaux. L'ours les suivit sur la route de Grenoble. Aperçu à Lans, une troupe d'hommes armée de fusils le poursuivit. L'ours abandonna le troupeau et se réfugia dans la forêt d'Autrans. Les chasseurs renoncèrent. Quand l'ours s'en vit débarrassé, il descendit de son mélèze. Mais les chasseurs d'Autrans qui avaient pris le relais de la chasse le repérèrent et il fut tué par Hyppolite Bérard. Mercredi matin, il apporta l'ours à Grenoble. Un fabricant de parfumerie l'acheta. Sa chair fut cuisinée. Les gens voulaient goûter le

fameux beefsteak d'ours tant vanté par Alexandre Dumas. Le morceau que j'ai goûté avait été bien cuisiné par un savant chef de cuisine, mais je ne l'ai pas trouvé bon. Un peintre, Firmin Gauthier, a peint l'ours en une demi journée.

La chasse à l'ours est accessible à tous. Pas besoin de permis. Et on reçoit une prime s'il s'agit d'une ourse. La graisse est recherchée pour la parfumerie. Et sa fourrure sert de tapis.

La capture d'un ours rapporte au moins 500 fr ce qui est une somme énorme.

[extrait de l'article paru dans le n° 200 le 13 octobre 1867]

- **L'enseignement dans la Drôme**, à Valence marche de façon remarquable.

La Drôme possède des pensionnats primaires ruraux. Il ne s'agit pas de pensionnat où on entre paysan et paysanne et d'où l'on sort monsieur ou demoiselle.

La Drôme possède des pensionnats ruraux au nombre de 56.

Six seulement sont consacrés aux garçons.

Nos voisins ont résolu la question de l'enseignement agricole primaire et la question d'argent. Ils utilisent un moyen simple et peu coûteux.

Un directeur et une directrice d'école, aidés ordinairement d'un auxiliaire, met à la disposition des enfants, moyennant 7 ou 8 fr par mois, une ou deux pièces de la maison d'école, l'une pouvant servir de dortoir, l'autre de réfectoire et de cuisine. Les parents fournissent la literie et les provisions du ménage. Tous les jours on fait une soupe commune qui est distribuée matin et soir aux jeunes filles internes et chacune à tour de rôle fournit l'huile, le beurre ou le salé pour l'assaisonner.

Souvent ce sont les internes elles-mêmes qui font la cuisine.

La plupart des pensionnats ne fonctionnent que l'hiver. L'été les enfants rentrent chez leurs parents qu'ils aident dans les travaux de la culture et du ménage dont, ainsi, ils ne perdent pas l'habitude ni le goût.

- **Les sociétés de secours mutuels** du département de l'Isère sont au nombre de 193. Sur ce nombre 106 sont conformes aux décrets de 1852 et 1853 et participent aux subventions de l'État et du département.

Le Conseil général de l'Isère a renouvelé pour 1868 le crédit de 1200 fr alloué chaque année aux indigents malades qui ont besoin de faire usage des eaux thermales.

- Une anecdote

Monsieur R. avait coutume d'aller chaque soir, pendant l'été, coucher à sa maison de campagne située à une vingtaine de kilomètres de Grenoble. Un jour, il rejoint la patache, qui faisait le service entre Grenoble et V. et s'apprête à la dépasser. Le conducteur le hèle, l'engage à prendre place, soit devant, soit dessus, soit dedans.

« Je voudrais bien, mon pauvre Baptiste, répondit M. R., mais je suis trop pressé. »

Et il continua sa marche sur V. où il arriva près d'une heure avant la patache.

- Un marchand de bois a fait récemment, dans les montagnes de la Chartreuse, la **rencontre de 4 ours** très imposants. Majestueux et graves, ils sont passés à côté de lui sans lui faire d'autre mal qu'une peur immense. Il faut vérifier ces dires et faire une battue.

Les ours sont plus nombreux que jamais dans les montagnes du Vercors et du Glandaz. Quelques chasseurs se sont mis en campagne et déjà dans les environs du Veymont plusieurs fauves sont tombés sous leurs coups. Une battue va être faite contre un ours solitaire dont on a relevé les traces près de la source des Rays.

[extrait de l'article paru dans le n° 203 le 3 novembre 1867]

- La cour d'assises de la Drôme vient de condamner à **20 ans de travaux forcés** un homme, François Billet, cultivateur, qui s'est reconnu coupable d'avoir brûlé son enfant de 7 mois, en mettant le feu à son berceau. Voyant sa femme enceinte de nouveau, il voulait diminuer ses charges, craignant de ne pouvoir subvenir aux dépenses de la famille. Il n'avait que 2 enfants. C'était un homme d'esprit faible accablé par les remords causés par son acte.

- **La Société de protection des apprentis et des enfants des manufactures** a décerné des récompenses le 27 octobre 1867, sous la présidence de l'Impératrice, des médailles données aux propriétaires des manufactures qui ont été signalés pour avoir facilité l'apprentissage et assuré la santé et l'instruction des apprentis et des ouvriers.

- **Monsieur de Lesseps** a donné des conférences sur la grandiose entreprise à laquelle son nom est attaché et va traverser le Dauphiné où il compte de nombreux adeptes et souscripteurs. Lundi il s'arrêtera à Valence pour

conférer sur l'isthme de Suez et son merveilleux avenir.

- La statue de Napoléon 1er enfin arrivée à Grenoble, a pris place sur son piédestal.

- **La nouvelle de la mort de l'illustre poète**, M. de Lamartine a couru, mais les journaux ont démenti. La vérité est que sa santé est très mauvaise.

- **C'est l'hiver**. Il est très froid. Certes la glace permet aux patineurs de se divertir, mais les conditions d'existence sont rudes.

Grenoble possède son **Association alimentaire** que d'autres villes ont essayé d'imiter sans y réussir. Une distribution de 950 litres de soupe sera faite jusqu'à épuisement du crédit de 4500 fr voté par le conseil et des 1000fr offerts par l'Association alimentaire.

Pour justifier de cette distribution, il faut habiter Grenoble depuis un an, être sans travail et sans ressources.

La distribution quotidienne se fera jusqu'au 15 janvier, puis sera moins fréquente.

Ce ne sont pas les indigents de nos pays qui souffrent le plus de la misère car la charité y est ingénieuse, mais ceux des grandes villes ... et l'Algérie!

- Monsieur le maire espère qu'**une crèche** pourra être prochainement créée à Grenoble. Elle serait bienvenue pour la classe laborieuse. En attendant, les enfants sont pris à trois ans dans une salle d'asile, ce qui n'est pas assez. Il faudrait qu'on puisse faire garder les enfants dès le berceau.

- La ville de Figeac se propose d'ériger **une statue à Champollion** le Jeune. Il a demandé au Conseil général de l'Isère de prendre part à la réalisation de cette œuvre par souscription

- Le concert organisé au profit des pauvres par la société philharmonique de Vienne est fixé au 13 février. Le célèbre violoniste Aimé Gros s'y fera entendre.

- On a rouvert à Grenoble les cours pour adultes.

- Depuis quelque temps le **Courrier de Grenoble à Briançon** qui dessert un grand nombre de localités sur 115 km est pourvu, à l'arrière de sa

voiture, d'une boîte aux lettres dans laquelle, pendant toute la durée du trajet, le public peut jeter au passage les correspondances à destination des localités traversées. Il serait à souhaiter que cela soit généralisé à toutes les voitures faisant le service de l'Administration.

- On parle de Christophe Lambert dans tous les journaux. C'est le promoteur et le chef de l'**expédition projetée au pôle nord** par le détroit de Behring. Il va de ville en ville et fait appel à la générosité des souscripteurs.

L'Empereur a déjà souscrit pour cinquante mille francs. Il en faut au minimum six cent mille.

- La commission internationale chargée de la réception du **chemin de fer du Mont-Cenis** a effectué l'inspection de la ligne. La distance de Suse à St Michel, soit 79 km, a été franchie en 5H 37, temps d'arrêt compris.

(Où l'on a pu voir que quelque soit le système de gouvernement, royauté, république, empire, il y a des constantes économiques, administratives, politiques, rurales. La vie continue et évolue avec ses coutumes, ses professions, ses progrès etc...)

Suit dans une rubrique historique du journal littéraire et artistique l'histoire (du passage) des petits-fils de Louis XIV en Dauphine par Ulysse Chevalier.

[N° 117 du 23 juin 1867]

Autrefois, à cause du mauvais état et du défaut de sécurité des routes, les princes voyageaient à petites journées, accompagnés de leur suite et escortés de leurs gardes.

A chaque étape, ils étaient reçus et hébergés par les autorités du lieu, prévenues longtemps à l'avance. Aux honneurs prescrits par l'usage et réglés par l'étiquette, chaque localité s'efforçait d'ajouter des témoignages particuliers et de se distinguer par des magnificences et des inventions plus ou moins heureuses, mais où perçait toujours un sentiment sincère de respect.

Sur l'avis, adressé le 6 janvier 1701 par l'intendant de Grenoble, du

passage prochain à Romans des ducs de Bourgogne et de Berry, le conseil général de la ville arrêta les dispositions à prendre pour recevoir les princes et leur rendre les honneurs dus à leur rang.

On fit enlever les pierres des chemins, sabler les rues, tendre des tapisseries devant les maisons et préparer des rations et des écuries pour seize cents chevaux. Afin de rendre plus facile le passage des carrosses et des équipages, on abattit quatre maisons dont l'emplacement a retenu de cette circonstance le nom de *place des Princes*.

Trois arcs de triomphe furent élevés... Tous ces édifices étaient chargés d'ornements, couverts d'inscriptions et de devises.

Reçus à leur arrivée au bruit du canon et au son des cloches, les ducs de Bourgogne et de Berry furent conduits à leur logement sous un dais de panne cramoisie doublée de satin de même couleur et bordée d'une frange d'or.

Une foule immense remplissait les rues, garnissait les fenêtres, couvrait les toits.

Suivant un antique usage, la communauté de Romans offrit à chacun des princes deux quintaux de bougies et douze bouteilles d'*Eau cordiale de Genève*....

Le soir, il y eut une illumination générale dans la ville et un feu d'artifice. Les princes partirent le lendemain matin après un déjeuner où figura, comme luxe et nouveauté, l'infusion de la fève de Moka dont l'usage était encore inconnu dans Romans. Les frais à la charge de la ville s'élevèrent à 13 134 livres 10 sols et 11 deniers dont il convient de déduire comme dépense utile 6 790 livres affectés à l'élargissement de la voie publique.

Eau cordiale de Genève

https://www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_1986_num_74_270_3314

Convertisseur

<https://convertisseur-monnaie-ancienne.fr/?Y=1701&E=0&L=13135&S=0&D=0>

13 135 livres de 1701 correspondent à environ 345 000 € d'aujourd'hui.
6700 livres → 173 000 €